

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Madame Nicole BELLOUBET
Ministre de la Justice
Garde des Sceaux
HÔTEL DE BOURVALLAIS
13, PLACE VENDÔME
75042 PARIS CEDEX 01

Vincennes, le jeudi 18 octobre 2018,

LAURENT

LAFON

SÉNATEUR

DU VAL-DE-MARNE

Madame la Ministre,

Trois jours après que le Président de la République ait exprimé la volonté du Gouvernement de "*s'appuyer sur les élus locaux dans tous nos territoires qui sont les premiers porteurs de la République au quotidien*", les élus du Val-de-Marne ont appris par l'intermédiaire d'une communication dans la presse que 850 nouvelles places de prison seraient prochainement livrées dans notre département.

Malgré les nombreuses questions orales, questions écrites et les lettres qui vous ont été adressées par les parlementaires du Val-de-Marne, l'absence de concertation associant les élus locaux afin de déterminer le lieu d'implantation le plus judicieux possible est évidemment une vive déception. Ce mode de gouvernance ne pouvait pas conduire à une logique globale d'implantation cohérente et équilibrée.

En effet, la livraison d'une prison de 700 places à Noisseau et d'une autre structure de 150 places dont le lieu est encore indéterminé ne procède pas d'une réflexion attentive à l'aménagement du territoire national. Du moment où la répartition des prisons a pour objet, non d'atteindre les communes volontaires pour ces constructions mais les plus incapables d'en accueillir, les choix d'implantation présentés nécessitent d'être revus à la lumière des messages que tentent de vous adresser les territoires.

En effet, alors que la ville de Noisseau est extrêmement réticente à l'idée d'accueillir une telle structure en lieu et place d'autres projets sur lesquels les élus travaillaient, de très nombreux Maires ont à l'inverse exprimé leur profonde déception en

Laurent Lafon

Sénateur du Val-de-Marne

15 rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06

Tél. : 01 42 34 30 02 - Mél : l.lafon@senat.fr

apprenant que leur territoire ne bénéficieront pas d'une prison ! Pourquoi imposer une prison à Noiseau qui n'en veut pas alors que les élus de Vannes, de Cherbourg, de la Roche-sur-Yon, de Fontenay-le-Comte, de Lure ou de Dommartin-lès-Toul souhaitaient vivement implanter une telle structure ? Pourquoi imposer 850 nouvelles places de prison dans l'un des départements les plus peuplés du pays alors qu'aucune place de prison ne sera construite dans l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté, pourtant seize fois moins dense que la région Ile-de-France ?

A l'échelle de la métropole francilienne, le choix de Noiseau ne répond à aucune logique d'ensemble également : les orientations du Ministère reviennent à concentrer 30% des nouvelles places de prison en Ile-de-France dans un village de 4700 habitants. La commune de Noiseau accueillera ainsi huit fois plus de places de prison que l'ensemble du département des Hauts-de-Seine qui est trois cent cinquante fois plus peuplé. Là aussi, une réflexion à l'échelle métropolitaine avec les élus locaux aurait pu conduire à une décision plus équilibrée que celle qui procède d'une directive centralisée.

Enfin, le refus d'étudier l'alternative de la rénovation du centre pénitentiaire de Fresnes que je vous ai indiquée à plusieurs reprises m'interroge. A quoi bon construire de nouvelles prisons quand nous accueillons déjà le deuxième plus grand centre pénitentiaire de Fresnes dont les besoins de mise en conformité sont malheureusement criants ?

Je reste à votre disposition pour étudier des alternatives à ce choix d'implantation qui n'est pas conforme à ce jour, ni aux considérations exprimées par les élus locaux dans tout le pays, ni à l'équilibre territorial de la métropole francilienne.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Laurent Lafon
Sénateur du Val-de-Marne

Laurent Lafon
Sénateur du Val-de-Marne
15 rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06
Tél. : 01 42 34 30 02 - Mél : llafon@senat.fr